

# Régions et territoires



## Principales actions 2006-2007



# L'approche globale de l'entreprise

## Analyse et anticipation

Au travers d'actions très concrètes, le réseau AGEFOS PME se mobilise aux côtés des entreprises sur le développement des compétences et des qualifications tout au long de la vie, ainsi que sur les préoccupations emploi-formation en particulier des très petites entreprises. Chaque AGEFOS PME régionale est particulièrement innovante sur la mise au point d'outils rendant plus aisé l'accès à la formation, la construction de parcours de formation, le maintien, la mobilité et l'intégration dans l'emploi.

Les exemples présentés sont le reflet du travail des 1 100 collaborateurs du réseau et de leur implication quotidienne dans le conseil et le service à nos adhérents.

### ➤ Identifier les compétences détenues par les salariés

#### ■ Talents et Compétences

Un logiciel est mis à la disposition des entreprises adhérentes par AGEFOS PME Alsace en partenariat avec la CCI de Mulhouse. Cet outil permet de cartographier les compétences des salariés. Il permet aussi de mieux les gérer et de faire évoluer les salariés, d'anticiper leur remplacement et de mieux recruter.

#### ■ VALORICE (VALorisation des Organisations par la Reconnaissance Interne des Compétences et des Emplois)

Un dispositif conçu par AGEFOS PME Haute-Normandie pour positionner les salariés dans l'entreprise et, le cas échéant, mettre en place des formations pour combler les écarts de compétences des salariés sur un même type de poste. En parallèle, les encadrants bénéficient d'une formation à l'entretien professionnel. Ce cycle prévoit également la mise en œuvre de Passeports formation pour formaliser les compétences acquises par les salariés tout au long de leur vie. Ce dispositif bénéficie d'un cofinancement européen.

### ➤ Réduire les inégalités d'accès à la formation en particulier pour les salariés des TPE-PME

#### ■ Plan TPE

Un programme d'actions destiné à développer l'accès à la formation des salariés est initié par AGEFOS PME Aquitaine avec de nombreux partenaires régionaux : le Conseil régional, la Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, l'Union Européenne, le Conseil général de la Gironde et l'AGEFIPH.

### Trois axes majeurs pour ce projet ambitieux :

- 1- **renforcer l'information des entreprises adhérentes** par des visites, notamment auprès des très petites entreprises n'ayant fait aucune demande de formation auprès d'AGEFOS PME depuis trois ans. Les premières visites montrent rapidement l'intérêt d'une telle démarche pour le développement de l'information des chefs d'entreprise sur des dispositifs que la plupart méconnaissent ;
- 2- **mettre en place des actions collectives** en réponse aux besoins identifiés par une enquête préliminaire cofinancée par la Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (dans le cadre du dispositif EDEC) ;
- 3- **développer des partenariats** avec le réseau des organismes de formation pour proposer une offre adaptée aux besoins des TPE, avec des branches professionnelles pour construire des parcours de professionnalisation répondant aux besoins d'évolution de leurs métiers, avec des Clubs d'entreprises pour répondre aux besoins de formation de leurs adhérents, avec des collectivités territoriales qui souhaitent développer des dispositifs de formation répondant aux besoins de leur territoire.

En 5 ans, le taux de départ en formation est passé de 10 % à 13 % pour les salariés des TPE. Un premier résultat satisfaisant à confirmer par l'évaluation de l'impact de ce dispositif sur les formations organisées auprès des salariés et de leur entreprise et sur la valeur ajoutée apportée par le nouveau service de proximité mis en place.

#### ■ Pass Réforme

Avec la mise en œuvre du programme "Pass Réforme", AGEFOS PME Aquitaine propose un véritable dispositif d'accompagnement des entreprises autour de quatre services :

- 1- la réalisation par les conseillers AGEFOS PME de **diagnostics ressources humaines** se concrétisant par la proposition d'un plan d'action adapté ;
- 2- l'intervention de consultants spécialisés sur des besoins particuliers ;
- 3- la mise en place d'un Club RH permettant d'échanger sur les principaux dispositifs mis en place par la loi de mai 2004 ;
- 4- l'organisation d'actions collectives de formation sur des thèmes tels que la conduite des entretiens professionnels, la construction de parcours de professionnalisation, la mise en place d'une politique DIF.

Ce programme est soutenu par le Conseil régional et des partenaires institutionnels de la région Aquitaine.

#### ■ Publics Cibles

Un concept original mis en place par AGEFOS PME Bretagne, dont l'objectif est de **favoriser l'accès à la formation de salariés prioritaires** dans le cadre du plan de formation des entreprises, en particulier des petites structures qui ne possèdent pas de service ressources humaines. En 2006, 319 entreprises, dont 53 TPE, bénéficient de ce dispositif au profit de 2 756 stagiaires.

## ■ Accès formation

Ce service créé par les AGEFOS PME Ile-de-France, Bretagne, Basse-Normandie, Haute-Normandie et Nord-Picardie permet de simplifier les démarches administratives des TPE et se matérialise par un « chèque formation ». Disponible sur le site internet de chacune des régions, ce nouveau service facilite l'accès à des formations transversales telles que la bureautique, les langues ou la sécurité. Ce projet est soutenu par les Conseils régionaux des cinq régions.

## ➤ Développer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

### ■ Agir pour les compétences

Une formation-action organisée par AGEFOS PME Ile-de-France en partenariat avec le CNAM avec, à la clé, une « boîte à outils » simple, pragmatique et adaptable à l'organisation de chacune des entreprises participantes. Cette formation comporte une analyse des postes de travail dans l'entreprise et des compétences requises pour les occuper, une évaluation des compétences détenues par les salariés, une mesure des écarts entre les compétences requises et celles identifiées dans l'entreprise, la mise en œuvre de mesures correctives au travers d'une formation, d'un recrutement, d'une organisation...

A l'issue de la formation, les bénéficiaires sont en mesure de construire un référentiel de poste, d'établir un profil de poste en vue d'un recrutement, d'élaborer une démarche d'entretien annuel avec leurs collaborateurs, de définir les besoins de formation et d'initier une politique de ressources humaines. Une cinquantaine de dirigeants ou de collaborateurs ayant la responsabilité d'une gestion d'équipe bénéficient de cette formation. Compte tenu de l'évaluation très positive de cette formation, de nouvelles sessions sont programmées.

Ce projet, à l'initiative d'AGEFOS PME Lorraine, a été décliné dans plusieurs régions.

### ■ Pass RH

Un projet élaboré par les AGEFOS PME Bourgogne, Franche-Comté et Lorraine pour développer les capacités en GPEC des TPE-PME de moins de 50 salariés. Centrée sur la conduite de l'entretien professionnel, la mise en œuvre du tutorat et d'actions à la gestion des ressources humaines, cette expérimentation est cofinancée par le FSE et les Conseils régionaux des trois régions.

### ■ Pass Formation

Une réponse formation destinée aux entreprises de moins de 50 salariés à partir de besoins recensés dans le cadre de diagnostics réalisés par AGEFOS PME Lorraine auprès de 3 500 entreprises. Sept thèmes de formation sont proposés, tous portent sur la gestion des ressources humaines et des compétences. Les AGEFOS PME Bourgogne et Franche-Comté participent également à ce projet.

## ■ La gestion territorialisée des compétences

AGEFOS PME Lorraine développe sur trois territoires une logique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences auprès de TPE et PME. L'objectif est de faciliter l'adéquation entre les perspectives d'embauches repérées dans ces TPE-PME et les compétences détenues par les demandeurs d'emploi sur les territoires concernés.

En 2006, 31 entreprises et 385 salariés sont entrés dans la démarche. Ce projet est cofinancé par le Conseil régional et le FSE.

## ■ « Lorraine, territoire de compétences »

Un projet Equal, conduit sur cinq territoires pour valoriser les compétences des lorrains et répondre aux besoins des TPE-PME. Aux côtés du Conseil régional, AGEFOS PME Lorraine est partenaire du projet pour apporter ses savoir-faire en ingénierie de projet et de formation, tant au niveau national que transnational.

## ■ Favoriser la formation dans les TPE PME

Dans le cadre d'un projet cofinancé par le FSE et visant la simplification de la gestion des actions de formation pour les entreprises de moins de 10 salariés, AGEFOS PME Lorraine a organisé 1 209 actions en 2006 au bénéfice de 2 065 stagiaires.

# ➤ Promouvoir le nouveau Droit Individuel à la Formation

## ■ Des catalogues départementaux

À partir du recensement de l'offre de formation DIF sur des formations transversales et modulaires, AGEFOS PME Auvergne réalise et diffuse 3 400 brochures auprès d'entreprises cotisant au titre de la professionnalisation.

## ■ Une plaquette simple et pratique à l'attention des entreprises et de leurs salariés

Conçue par AGEFOS PME Champagne-Ardenne sous forme de guide, cette plaquette facilite la lisibilité des actions éligibles au DIF prioritaire et se décline en trois parties : un rappel du dispositif (dispositions, publics et principes) ; un catalogue, non exhaustif, d'actions définies comme prioritaires au plan régional après une étude de l'offre de formation régionale ; des informations pratiques (mode d'emploi, financements possibles, contacts).

## ■ Une campagne d'information

AGEFOS PME Nord-Picardie sensibilise les TPE-PME à l'utilisation du DIF prioritaire par l'organisation de réunions d'information sur l'ensemble de la région avec un résultat encourageant : 1 560 DIF réalisés.

## ■ Des actions collectives, un film avec des témoignages, une plaquette, une charte qualité

Autant d'outils conçus par AGEFOS PME Provence Alpes-Côte-d'Azur pour promouvoir le DIF auprès de ses entreprises adhérentes.

En 2006, 3 500 stagiaires bénéficiaient de formations dans le cadre du DIF.

## ■ Le développement du DIF et de la VAE

Dans le cadre du droit individuel à la formation, articulé ou non avec des parcours de formations de longue durée et qualifiantes, d'un accompagnement en matière de VAE, de formations post VAE, AGEFOS PME Rhône-Alpes met en œuvre **des formations en faveur de publics « cibles »** : les salariés de 45 ans et plus, les femmes, les premiers niveaux de qualification, les travailleurs saisonniers. Ce dispositif est également ouvert aux salariés des entreprises de moins de 50 salariés.

1 200 DIF, articulés, pour 70 d'entre eux, avec une période de professionnalisation, sont pris en charge et plus de 80 VAE sont financées. Plus de 66 % des bénéficiaires sont des femmes et 24 % sont âgés de 45 ans et plus. L'ensemble de ces actions est cofinancé par le Conseil régional dans le cadre d'une convention triennale.

# Parcours de professionnalisation Emploi, compétences et mobilité

Ruptures de trajectoires professionnelles subies et non choisies, indépendamment de la qualification, de l'expérience ou de l'âge du salarié, pertes de compétences directement liées aux départs en retraite massifs, difficultés de recrutement, intégration et formation de salariés handicapés, illettrisme, mobilité professionnelle... Autant de questions stratégiques pour la pérennité de l'emploi et d'interrogations majeures concernant les ressources humaines en lien avec la compétitivité des entreprises.

En réponse, le réseau AGEFOS PME expérimente et met en œuvre des solutions innovantes.

## ➤ Lutter contre l'illettrisme

### ■ La conduite d'une expérimentation sur le Pays Alsace du Nord

Après la mise en place, en 2004, d'un programme intégré territorial qui a révélé un important problème d'illettrisme dans la population salariée des entreprises, notamment industrielles, AGEFOS PME Alsace expérimente un **projet de lutte contre l'illettrisme** soutenu par le Conseil régional d'Alsace.

### ■ La mise en place d'actions de formation

Par la signature d'une convention régionale avec l'ANLCI, AGEFOS PME Ile-de-France s'engage dans la lutte contre l'illettrisme. La démarche proposée dès 2005, qui repose sur un **diagnostic individuel suivi d'un parcours de formation**, se poursuit. Près de 100 diagnostics ont été réalisés en 2006 et plus de 9 000 heures de formation financées.

## ➤ Développer la formation des salariés et des demandeurs d'emploi handicapés

### ■ La promotion et le montage de contrats et périodes de professionnalisation

En partenariat avec l'AGEFIPH, AGEFOS PME Auvergne rencontre 227 entreprises. Des contrats et périodes de professionnalisation sont signés et des actions au titre du DIF prioritaire sont mises en place.

### ■ L'accès ou le maintien dans l'emploi

En 2006, 10 entreprises et 14 salariés handicapés bénéficient d'une aide à la formation visant l'adaptation au poste de travail ou le développement de nouvelles compétences. Une opération réalisée par AGEFOS PME Bretagne en partenariat avec l'AGEFIPH et le Programme Régional de Formation des Personnes Handicapées (P.R.F.P.H.).

## ➤ Favoriser la mobilité professionnelle

### ■ La participation au projet européen « Mobidéveloppement »

Un projet porté par les Conseils régionaux de l'Auvergne, du Centre et du Limousin en partenariat avec les CARIF, les organismes consulaires, l'Education Nationale, les FONGECIF, l'ANPE... au titre de « *2006, année européenne de la mobilité des travailleurs* ». AGEFOS PME Auvergne est sollicitée pour participer au comité de rédaction de 15 séquences télévisées pour la chaîne Demain.

### ■ « Bouger pour progresser », la mobilité professionnelle intra et inter entreprises sur les territoires

Un projet Equal conduit par AGEFOS PME Rhône-Alpes sur quatre territoires pour accompagner, dans une démarche associée, les entreprises qui veulent progresser et les salariés qui veulent bouger. Dans un premier temps, une enquête est effectuée auprès des publics en mobilité professionnelle et auprès des TPE-PME de Rhône-Alpes afin d'identifier leurs pratiques et leurs représentations en matière de mobilité professionnelle et de recrutement. Dans un deuxième temps un diagnostic est réalisé auprès des entreprises qui bénéficient ensuite d'un accompagnement de six jours maximum, de quatre jours de formation et d'une prise en charge, totale ou partielle, de la formation des salariés en mobilité. Ce projet bénéficie d'un financement multiple : FSE, DRTEFP, Conseil régional Rhône-Alpes, Droits des Femmes, AGEFOS PME.

## ➤ Participer à la construction de parcours de professionnalisation

### ■ Le contrat de transition professionnelle

Le 12 avril 2006, le Premier ministre présente l'ordonnance qui institue le « Contrat de Transition Professionnelle » (CTP) pour des salariés, victimes d'un licenciement pour motif économique, dans les entreprises de moins de 1 000 salariés. Le Bureau national d'AGEFOS PME du 17 mai 2006 entérine le principe d'une collaboration entre la société de gestion des CTP (TRANSITIO CTP, une filiale de l'AFPA) et AGEFOS PME. La mise en place expérimentale de ce dispositif vise la **réalisation de parcours articulant des périodes d'activité en entreprise et des périodes de formation et/ou d'accompagnement.**

Le CTP est expérimenté en 2006 dans sept bassins d'emploi : Saint-Dié des Vosges, Vitré, Morlaix, Valenciennes, Toulon, Charleville-Mézières et Montbéliard. Les AGEFOS PME Lorraine, Bretagne, Nord-Picardie, Franche-Comté, Champagne-Ardenne et Provence-Alpes-Côte-d'Azur sont impliquées dans cette expérimentation aux côtés de l'AFPA, des Maisons de l'Emploi et des autres partenaires emploi/formation.

Dans le cadre du partenariat avec TRANSITIO CTP, **trois actions principales** pour AGEFOS PME :

- 1- le **financement rapide des actions de professionnalisation** des bénéficiaires grâce à une chaîne administrative simplifiée et homogène,
- 2- la **mobilisation de l'offre de formation locale,**
- 3- l'**identification des perspectives d'emploi sur le territoire.**

Au-delà de ces actions, les AGEFOS PME concernées se sont investies dans cette expérimentation allant jusqu'à la sensibilisation des entreprises, l'élaboration de fiches de poste et l'appui dans la construction des parcours de professionnalisation. Au 31 décembre 2006, 150 actions de professionnalisation ont été financées par les AGEFOS PME, positionnant ainsi l'OPCA comme deuxième financeur du CTP, après l'Etat et devant les Conseils régionaux.

### ■ La modularisation des actions de formation

Pour favoriser les perspectives de formation tout au long de la vie en renforçant l'individualisation des parcours, AGEFOS PME Pays de Loire/Poitou-Charentes conduit **des travaux d'ingénierie pour modulariser**, dans le cadre du DIF et de la période de professionnalisation, **des formations qualifiantes** financées par la Région Pays de la Loire.

### ■ Le CI-RMA et le contrat de professionnalisation

Une **expérimentation** conduite par AGEFOS PME Alsace en partenariat avec les Conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin **pour une insertion durable dans l'emploi** par l'acquisition d'une qualification professionnelle. Ce dispositif assure un parcours individualisé et favorise le retour à l'emploi d'un public particulièrement fragilisé. Couplé au contrat d'insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA), le contrat de professionnalisation permet à l'entreprise de bénéficier à la fois d'une aide départementale pour le contrat d'insertion et des aides classiques liées au contrat de professionnalisation.



## ■ Le projet CAPRO

Avec le soutien du Conseil régional et de la DRTEFP, AGEFOS PME Aquitaine se positionne sur deux volets du projet CAPRO inscrit dans le programme européen Equal. Le premier, intitulé « Suivinet », favorise l'insertion et le **parcours de salariés en contrat de professionnalisation** en rapprochant, grâce à une application web, le salarié, le tuteur et l'organisme de formation. Le second porte sur la **sécurisation des parcours professionnels** par le développement des compétences associées, compétences que l'on retrouve dans de nombreux métiers mais qui sont insuffisamment prises en compte dans les démarches sectorielles.

## ➤ Promouvoir le contrat de professionnalisation

### ■ La réalisation d'un « catalogue » recensant l'offre de formation régionale pour des contrats de professionnalisation courts

3 500 exemplaires d'une brochure élaborée par AGEFOS PME Auvergne sont distribués aux entreprises, aux structures d'accueil et d'orientation, telles que les Agences locales pour l'emploi ainsi qu'aux Missions locales de la région Auvergne.

### ■ La mise en place et le financement de contrats de professionnalisation en CDI pour des demandeurs d'emploi adultes

Cette opération réalisée par AGEFOS PME Auvergne au profit de centres d'appels permet à 101 demandeurs d'emploi adultes d'en bénéficier et d'obtenir un titre délivré par l'AFPA.

### ■ La mise en œuvre d'une offre de service adaptée à la professionnalisation

Afin d'optimiser l'utilisation des nouveaux dispositifs de la réforme dans les entreprises, AGEFOS PME Ile-de-France mène, dès 2006, une réflexion sur la mise en œuvre d'une offre de service plus adaptée au contrat et à la période de professionnalisation.

Des entretiens conduits auprès de chefs d'entreprise révèlent plusieurs éléments majeurs : l'importance de l'individualisation et du travail en amont, l'investissement à mener auprès des organismes de formation pour une modularisation optimale des formations, la pertinence de l'accompagnement. Ces réflexions se poursuivent en 2007, notamment dans le cadre d'un projet cofinancé par le FUP.

# → Politiques de branche

## Convergence et optimisation

La réalisation d'enquêtes et de sondages, l'analyse statistique de 288 000 entreprises adhérentes donnent au réseau AGEFOS PME une photographie précise des pratiques des TPE-PME en matière de formation et d'emploi. Ces éléments d'information, partagés avec les acteurs régionaux, participent à la construction de politiques emploi-formation interprofessionnelle et sectorielles en phase avec les besoins des territoires.

### ➤ Anticiper les évolutions des métiers et de l'emploi par l'observation

#### ■ La production d'indicateurs d'observation régionaux

Pour une meilleure lisibilité de l'ensemble des informations disponibles au niveau régional, AGEFOS PME Aquitaine, le Conseil régional et l'AREPA (OREF Aquitaine) sélectionnent des indicateurs pertinents sur les thèmes de l'économie, de l'emploi ou de la formation (initiale et continue).

A terme, il s'agit de réaliser un portrait régional synthétique et de mettre en exergue les besoins des bassins d'emploi particulièrement sensibles.

#### ■ La définition et la mise en place d'une observation emploi/formation sur les métiers transversaux et tertiaires

Avec, en ligne de mire, la conclusion d'un contrat d'objectifs territorial sur les métiers tertiaires et transversaux, AGEFOS PME Bourgogne, en partenariat avec C2R et SEPES, conduit des travaux d'observation autour de cinq grands objectifs :

- 1- obtenir des informations générales sur les actifs au niveau régional,
- 2- connaître le poids de l'interprofession en nombre d'actifs,
- 3- déterminer le poids des métiers transversaux,
- 4- faire le point sur les pratiques de formation des entreprises de plus de dix salariés,
- 5- évaluer les grandes tendances du marché de l'emploi.

Cette opération répond concrètement à l'ambition de l'accord collectif « PME » du 20.09.04 portant sur la mise en place d'une mission prospective territorialisée sur les métiers et les qualifications.

## ➤ **Développer, au plan territorial, les politiques nationales des branches professionnelles**

### ■ **La réalisation d'une étude sur les besoins en emplois et compétences des Organismes de Tourisme et des Syndicats d'Initiative**

Cette étude, qui vise l'élaboration d'un plan de professionnalisation pour la Région Auvergne est conduite par l'AGEFOS PME Auvergne en partenariat avec le Comité Régional de Développement Touristique et le Conseil régional. Elle est cofinancée par le FSE. Dans le cadre de l'étude, 35 structures, 124 salariés et 13 bénévoles se sont rencontrés et 75 stagiaires bénéficient d'une formation axée sur l'animation.

### ■ **L'animation et la gestion du Fonds Commun Sport**


En partenariat avec le Conseil régional, la Direction régionale de la jeunesse et des sports, le Mouvement olympique et les partenaires sociaux, AGEFOS PME Auvergne anime et gère le Fonds Commun Sport au bénéfice de l'ensemble des acteurs du secteur (salariés, emplois-jeunes, bénéficiaires du Parcours Animation Sport, bénévoles, sportifs de haut niveau). Dans ce cadre, AGEFOS PME Auvergne participe aux réunions organisées par le Conseil régional sur le contrat d'objectifs et le PRDF. Les formations cofinancées par le FSE bénéficient à 112 stagiaires.

### ■ **Des formations collectives « cœur de métier » et un accompagnement VAE pour la branche de l'immobilier**

En réponse à une étude menée sur les besoins en compétences des salariés de l'immobilier, AGEFOS PME Limousin, organise dix modules de formations spécifiques aux métiers de la branche et met en œuvre un accompagnement VAE en partenariat avec l'université et la CCI de Limoges. Ces actions, qui visent l'obtention d'un DEUST ou d'une licence, du titre de « négociateur, gestionnaire immobilier » ou du Certificat de qualification professionnelle « gestionnaire immobilier », sont cofinancées dans le cadre de conventions EDEC et FSE et font l'objet d'une plaquette spécifique « Pass'immobilier » destinée aux entreprises de la branche.

### ■ **VAE « aide à domicile »**

AGEFOS PME Lorraine participe à la promotion de la VAE auprès des salariés du Particulier employeur, notamment pour les salariés de premiers niveaux de qualification, et finance des actions d'accompagnement et des modules de formation. 16 salariés bénéficient de ce dispositif élaboré par la FEPEM et cofinancé dans le cadre d'une convention EDEC/FSE.



■ **Projet collectif des régions d'électricité lorraines relevant de la branche des industries électriques et gazières**

AGEFOS PME Lorraine met en œuvre des actions de formation à la gestion commerciale, à l'environnement juridique de l'activité, aux techniques spécifiques des métiers de l'électricité avec le Club énergie et services regroupant 15 régions. Dans le cadre de ce projet cofinancé par le FSE, 13 actions sont mises en place au profit de 60 salariés.

■ **Des parcours professionnalisants dans la branche du commerce et de l'habillement**

Pour pallier les difficultés rencontrées par la branche en termes de recrutement, de pénurie de professionnels de la vente et de transmission d'entreprises, AGEFOS PME Midi-Pyrénées conduit une **expérimentation pilote aux côtés de nombreux partenaires** : la Fédération Nationale de l'Habillement, le Conseil régional, la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'ANPE et la CGPME. Les travaux réalisés portent sur la gestion des compétences du secteur, l'élaboration de référentiels métiers, compétences et formation pour trois catégories de personnels (dirigeants, responsables de magasin et vendeurs), la construction d'une offre de formation qualifiante et l'expérimentation de deux parcours de formation pouvant s'effectuer dans le cadre de la professionnalisation. Ce projet est cofinancé par le FSE et le Conseil régional.



## Partenariats

### Synergie, mutualisation et performance

Les besoins croissants de formation des salariés et des entreprises confrontés aux mutations économiques, technologiques et démographiques, conduisent le réseau AGEFOS PME à développer des partenariats institutionnels et territoriaux. La complémentarité des acteurs (Etat, Collectivités régionales...) permet de conjuguer non seulement les moyens financiers, mais encore de répondre aux grands enjeux régionaux, dans une indispensable concertation.

## ➤ **Construire des coopérations stratégiques au service de la formation tout au long de la vie**

### ■ **Le projet TERR'EMVIE « Sur nos territoires, des emplois pour la vie »**

AGEFOS PME Auvergne recense les besoins en emplois et compétences auprès de 36 entreprises adhérentes implantées dans les départements du Cantal et de la Haute-Loire et élabore 57 fiches outils pour les aider dans la gestion de leurs ressources humaines. Volet du projet EQUAL "Compétences et attractivité du territoire", ce projet est porté par l'AFORMAC et le Comité d'expansion économique du Cantal.

### ■ **La création d'une cellule de reclassement inter-entreprises**

Ce projet, porté par AGEFOS PME Auvergne sur le bassin de Thiers en faveur des salariés ayant perdu leur emploi, est subventionné par le FNE et le FSE. Résultat : un taux de reclassement de 68 % des demandeurs d'emploi concernés.

### ■ **La pluriactivité pour des salariés saisonniers**

Sur le territoire du Pays de Saint-Flour/Haute-Auvergne, 50 entreprises sont auditées et 100 salariés interviewés dans le cadre d'une étude réalisée par AGEFOS PME Auvergne.

### ■ **L'évaluation de l'intervention du FSE sur la période 2000-2006**

Les AGEFOS PME Auvergne, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes évaluent les actions mises en œuvre et financées dans le cadre de conventions FSE. Les résultats de cette étude conduite auprès des entreprises et salariés bénéficiaires sont présentés, lors de manifestations organisées par les AGEFOS PME, aux représentants de l'Etat et aux Conseils régionaux qui soulignent l'effet « levier » incontestable de ces financements sur l'investissement formation des TPE-PME.

### ■ **L'identification de leviers capables de renforcer l'attractivité des PME sur leur territoire**

AGEFOS PME Basse-Normandie aide les PME à trouver les compétences dont elles ont besoin et à assurer ainsi leur pérennité. Parmi les quinze actions programmées en réponse à des besoins d'entreprises souvent très différents figurent : la formation de dirigeants d'entreprise de moins de 50 salariés à la gestion anticipée des ressources humaines ; un diagnostic de pré-transmission stratégique, économique et sur les ressources humaines ; la formation de dirigeants et de cadres aux techniques de recrutement. Ces actions, qui visent la pérennisation de l'emploi, s'adressent aux seniors qui vont bientôt quitter la vie active mais aussi aux "quadras" et "quinquas" qui peuvent les remplacer. Fruit d'un partenariat régional, ce projet est cofinancé par le FSE dans le cadre d'un programme EQUAL.

## ■ « Un emploi à tout âge, quels parcours professionnels ? » :

### 1<sup>er</sup> forum interprofessionnel francilien de l'emploi et de la formation

Organisé par quatre organismes de la région Ile-de-France (AGEFOS PME, ARACT, FONGECIF et OPCAREG), ce forum a été l'occasion de présenter les résultats d'une enquête « Emploi, formation et mobilité : état des lieux régional » ainsi que des expériences territoriales autour du maintien de l'employabilité, de l'anticipation de la pyramide des âges et de l'individualisation des parcours de formation. Plus de 300 personnes (représentants de l'Etat, partenaires sociaux, institutionnels franciliens, OPCA,...) étaient présentes.

## ■ Le développement des Groupements d'employeurs

Un plan d'action mis en œuvre par AGEFOS PME Centre vise deux objectifs principaux : faire connaître les Groupements d'employeurs et leur valeur ajoutée sur l'emploi dans les territoires, les accompagner dans leurs projets ressources humaines en les dotant d'outils pragmatiques. Six étapes pour ce projet ambitieux qui se déroule sur quatre ans (2004-2007) :

- 1- élaborer une cartographie régionale des Groupements d'employeurs (GE), des Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), des plates-formes et réseaux d'entreprises ;
- 2- identifier les besoins en ressources humaines des Groupements d'employeurs et les confronter aux priorités départementales de l'Etat et de la région ;
- 3- répondre aux besoins identifiés par la mise en œuvre de séminaires thématiques ;
- 4- organiser une manifestation régionale pour faire connaître les Groupements d'employeurs ;
- 5- conduire une étude de faisabilité en vue de l'élaboration d'un plan de formation pour les salariés des Groupements d'employeurs et les salariés des entreprises adhérentes aux Groupements d'employeurs ;
- 6- construire un plan de formation groupé si l'étude de faisabilité démontre sa pertinence.


Ce projet est soutenu et cofinancé par l'Etat et le Conseil régional, dans le cadre d'une convention FSE/EDDF et du contrat de plan Etat/Région.

## ■ Le pôle de compétitivité Parfums, Arômes, Senteurs et Saveurs

À la suite d'un appel à projet, AGEFOS PME Provence-Alpes-Côte-d'Azur se voit confier la réalisation d'une étude sur les besoins de formation et les métiers des entreprises de la filière senteurs et saveurs.

Cette étude vise plusieurs objectifs :

- 1- la connaissance des politiques de formation conduites par les entreprises de la filière et des besoins non satisfaits en la matière ;
- 2- le repérage de l'offre de formation (supérieure, secondaire et professionnelle) sur le territoire concerné et directement liée aux métiers de la filière ;

- 
- 3- la réalisation d'une typologie des métiers du pôle et des compétences qui lui sont nécessaires ;
  - 4- la construction d'une banque de données sur l'offre de formation ;
  - 5- la mise à disposition de formations adaptées aux besoins présents des entreprises ou à construire sur le territoire.

L'étude se déroule sur huit mois, les premiers résultats sont en cours de restitution.

#### ■ L'articulation des temps pour développer les compétences

Pour favoriser une meilleure articulation des "temps de travail, temps familiaux, temps sociaux", AGEFOS PME Rhône-Alpes élabore une démarche novatrice et l'expérimente sur quatre territoires. Avec pour ambition de répondre aux besoins des acteurs territoriaux (élus, institutions, entreprises, salariés et résidents), ce projet est un moyen de construire des réponses en faveur de l'attractivité du territoire. La méthodologie consiste en un diagnostic partagé des questions relatives au temps dans les entreprises afin de les outiller et leur donner la capacité de gérer, seules et de façon pérenne, les problèmes posés par le temps.

Les besoins des salariés en matière de services communs (entretien de véhicules, cantine...) sont abordés au cours de ce diagnostic. Un travail est ensuite effectué avec des entreprises (de type "entreprise intermédiaire") afin de faire évoluer avec elles les compétences dont elles disposent pour remplir ces missions de service. Un second diagnostic du temps sur le territoire est réalisé en présence des élus pour traiter des objectifs relevant de leurs compétences.

Après quatre ans de mise en œuvre, AGEFOS PME Rhône-Alpes procède à la capitalisation des actions engagées les années précédentes, transfère les bonnes pratiques identifiées à de nouvelles structures et territoires, réalise un film sur les actions concrètes mises en œuvre en 2006.

Cofinancé par les fonds Equal FSE, le Conseil régional, les Conseils généraux, ce dispositif est actuellement mis en œuvre sur de nouveaux projets locaux (Annecy, Lyon Part-Dieu etc...) et expérimenté par les AGEFOS PME Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.



AGEFOS PME SIÈGE NATIONAL  
187, quai de Valmy - 75010 Paris - Tél. 01 44 90 46 46

[www.agefos-pme.com](http://www.agefos-pme.com)